

## **Le Cercle de silence de Toulouse**

**Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 25 juillet 2023 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole. Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse !** Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique.

### **Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu**

**Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 19 juillet 2023 obtenues grâce à la CIMADE**

“L’activité “ du CRA a baissé depuis début juillet. Serait-ce à cause de la chaleur et/ou de la fatigue des personnels accumulée en gérant un plus grand nombre de personnes retenues comme ces derniers mois ?

La climatisation ne fonctionne pas très bien, aussi on ouvre les fenêtres même si elles sont exposées au soleil. Des bouteilles d’eau sont distribuées.

877 entrées depuis le début de l’année et 160 expulsions effectuées.

Actuellement il y a 100 personnes retenues dans le CRA et 3 expulsions sont prévues...

### **Compte-rendu de la conférence avec Madame Dominique Simonnot, Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL)**

Mme D. Simonnot, Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté, a accepté l’invitation du Cercle de Silence de Toulouse de marquer son 15-ème anniversaire par une rencontre publique qui a eu lieu au Vieux Temple le 7 juillet dernier, en présence de plus de 150 participants. Mme Simonnot a exprimé la mission qui est la sienne de veiller, en toute indépendance, au respect des droits humains de personnes « que la société ne peut blairer » : malades enfermés en hôpital psychiatrique, détenus en prison et étrangers enfermés en centres de rétention. Sous son autorité, une trentaine d’inspecteurs visitent systématiquement les lieux où vivent ces personnes privées de liberté et ils rendent public ce qu’ils ont vu (voir le site internet du CGLPL).

Concernant les centres de rétention et notamment celui de Cornebarrieu : un aspect carcéral avec des barbelés tranchants, des concertinas, de la violence à chaque pas par la promiscuité d’anciens détenus au titre de la double peine et d’auteurs de troubles à l’ordre public (TOP) en attente d’expulsion. En fait, 10% seulement des obligations de quitter le territoire français sont exécutées, et moins de 50% pour les personnes enfermées dans les CRA alors que le coût d’un placement en CRA est de 690 € par jour. Malgré ce tarif hôtelier, les locaux sont souvent mal entretenus et la nourriture est insuffisante de même que les soins. Par contre, les tranquillisants type Lyrica sont distribués largement. Aucune intimité : les portes des WC quand elles existent sont de type saloon et aucune porte de chambre ne ferme à clé (d’où les vols).

La peur de la police et du tabassage règne ; il n’y a pas de traçage de la mise en cellule d’isolement. L’absence d’informations sur l’avenir et les reports d’échéances entraînent des automutilations voire des suicides.

Léo Claus, responsable de l’équipe de la CIMADE au CRA de Cornebarrieu, fait le point sur la situation actuelle dans ce CRA : celui-ci reçoit habituellement 80 à 110

personnes en provenance de toutes les régions de l'hexagone pour une durée de 7 à 90 jours, la durée moyenne de 24 jours au CRA de Toulouse-Cornebarrieu est l'une des plus élevées de France. La situation la plus précaire est celle des étrangers Roms non reconnus comme citoyens ni déclarés dans leurs pays. Faute d'autre solution, il y a des va et vient fréquents entre CRA et prisons concernant 500 personnes que l'on appelle « portes tournantes ». Par moment, on a le sentiment d'être une annexe du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ou de l'hôpital psychiatrique.

Dans le débat qui suit, l'Aumônier protestant des prisons pose la question de l'absence d'aumônerie dans les CRA et de l'absence de visites de contrôle dans les EHPAD. Mme Simonnot répond que le manque de moyens humains empêche la visite des EHPAD comme cela aurait été utile dans la période du Covid. Elle soulèvera la question de l'accès des CRA aux aumôneries religieuses au nom de la laïcité et de la liberté des cultes.

Mme Stambach-Terreoir, député LFI de la 2ème circonscription de Haute Garonne, souligne les effets désastreux de la surpopulation carcérale. Mme Simonnot interrogera le ministre de la justice sur un mécanisme de régulation permettant d'éviter cette surpopulation comme c'est le cas dans d'autres pays européens.

Les avocates présentes posent les questions de la violence légitime et de l'enfermement arbitraire, de la formation et de l'esprit de corps des policiers et des surveillants qui sont aussi victimes de ces situations. Mme Simonnot pointe, comme angle mort des contrôles, les locaux de rétentions dans les aéroports et dans les commissariats où des personnes sont retenues en moyenne 17 heures avant d'être présentées à un juge ou placées en CRA. Le cas de Mayotte est également signalé comme un monstre qui crée la haine entre les communautés.

Il faut développer le contrôle par le juge judiciaire, pour toutes les décisions de privation de liberté. Faudrait-il que le CGPL dispose d'un pouvoir de contrainte et d'astreinte sur l'exécutif ?

Plusieurs membres du « Cercle des Voisins » signalent les actions concrètes possibles pour venir en aide aux personnes retenues au CRA de Cornebarrieu, accompagnement à la sortie, ainsi que les victoires obtenues : libérations en période de Covid et principe de Fraternité reconnu par le conseil constitutionnel et annulant le délit de solidarité.

Tristan du CCFD-Terre Solidaire pose la question des visites au CRA et en prison : pour le CRA, on peut se renseigner à la CIMADE et pour les prisons auprès du Génépi.

Comme disait Robert Badinter : « La France n'est pas la patrie des droits de l'Homme, elle est la patrie de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ». Au lieu de céder à une lente habitude aux abus de toutes sortes, il importe que nous gardions notre capacité d'indignation et d'action pour sauvegarder les droits fondamentaux.

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

**Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse**